

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 26
Nombre de délégués suppléants présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAudeau-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°20231222 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Arnaud MAUPOINT comme secrétaire de séance.

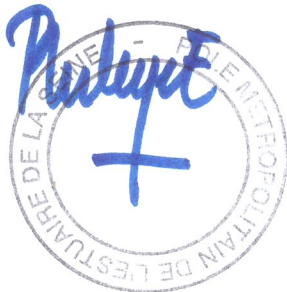
DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 26
Nombre de délégués suppléants présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAudeau-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°20231222 - 02 - Procès-verbal du 06 octobre 2023 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 6 octobre 2023 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 6 octobre 2023,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 6 octobre 2023.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 26
Nombre de délégués suppléants présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAUDEAU-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le rapport d'orientation budgétaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- Prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice budgétaire 2024 en appui du rapport d'orientation budgétaire.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 12

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAUDEAU-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de l'association LM&Co,
- la stratégie de développement touristique du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

- le projet d'évènement estuarien « Gambade ! »,
- le montant de la subvention de 50 000 € que le Pôle métropolitain propose de verser à l'association LM&CO pour l'organisation de la troisième édition de l'évènement « Gambade ! » au cours de l'année 2024,
- la nécessité d'établir avec l'association, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver l'attribution, à l'association LM & Co, de la subvention de 50 000 € permettant de contribuer au déploiement du projet d'évènement « Gambade ! » pour l'année 2024,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et l'association LM & Co,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Philippe". The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE" around the perimeter.

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 26
Nombre de délégués suppléants présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAUDEAU-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la société DAVAI
- la stratégie de développement touristique du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

- le projet d'évènement estuarien « Mad Jacques - Evénement cyclable Estuaire 2024 »,
- le montant de financement à hauteur de 45 000 € HT que le Pôle métropolitain propose de verser à la société DAVAI pour l'organisation de l'évènement « Mad Jacques - Evénement cyclable Estuaire 2024 » au cours de l'année 2024,
- la nécessité d'établir avec la société, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation du financement.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver l'attribution, à la société DAVAI d'un financement à hauteur de 45 000 € HT permettant de contribuer au déploiement du projet d'évènement « Mad Jacques – Evénement cyclable Estuaire 2024 » pour l'année 2024,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et la société DAVAI,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 26
Nombre de délégués suppléants présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAUDEAU-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts du Gérontopôle Seine estuaire Normandie,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20170710-32 approuvant l'adhésion du Pôle métropolitain au Gérontopôle Seine estuaire Normandie,

Considérant :

- le fonctionnement de l'association du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie,
- le montant de la subvention de 10 000 € que le Pôle métropolitain propose de verser à l'association du Gérontopôle Seine estuaire Normandie pour l'année 2024,
- la nécessité d'établir avec l'association, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver l'attribution, à l'association du Gérontopôle Seine estuaire Normandie d'une subvention de 10 000 € permettant de contribuer au financement et au développement de son activité,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et le Gérontopôle Seine estuaire Normandie,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 12

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAudeau-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

Que par délibération du 6 novembre 2023, le conseil communautaire de Pont-Audemer Val De Risle a demandé à être membre du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour la totalité de son territoire

Que le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine souhaite que la communauté de communes de Pont-Audemer Val De Risle puisse être membre du Pôle pour la totalité de son territoire.

Le souhait pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine de modifier le lieu de son siège administratif

La nécessité d'opérer des modifications statutaires d'ordre réglementaire

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- Accepter l'intégration de la communauté de communes Pont-Audemer Val De Risle pour la totalité de son territoire.
- Emettre un avis favorable sur le projet de modifications statutaires du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine portant notamment sur les articles suivants : préambule, article 1 (composition), article 3.1 (siège), article 4 (durée), article 5.2.1 (composition du Bureau), article 5.2.2 (fonctionnement et rôle du Bureau), article 5.4.1 (fonctionnement et rôle), article 5.4.2 (association des partenaires),
- Saisir le Conseil communautaire de chaque EPCI membre afin qu'il se prononce sur le projet de modification statutaire
- Donner tout pouvoir au Président pour la mise en œuvre de cette décision et notamment pour saisir le Préfet de la Seine-Maritime concernant la demande d'extension du périmètre du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine dans le cadre de l'intégration de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val De Risle pour la totalité de son territoire.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 12

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAudeau-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- **D'adopter** la modification du règlement intérieur du Pôle métropolitain joint à la délibération

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 26
Nombre de délégués suppléants présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAUDEAU-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°20231222 - 09 - Approbation d'un règlement budgétaire et financier dans le cadre du passage à la nomenclature comptable M57 - adoption

Dans le cadre du passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Un règlement budgétaire et financier doit être adopté. Il a pour objet de préciser les règles comptables et financières qui s'imposent au quotidien dans la préparation des actes administratifs et financiers et permet de regrouper dans un document unique les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenants dans le cycle budgétaire. Ce règlement budgétaire et financier joint en annexe comporte 7 parties qui couvrent l'ensemble du champ comptable, budgétaire et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- L'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 pour 2019
- L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales.
- La délibération 3 du 06 octobre 2023 autorisant le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine à changer de nomenclature budgétaire et comptable en M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Considérant :

Que le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a choisi d'appliquer la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024.

Que le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine doit se doter d'un règlement budgétaire et financier.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **D'adopter** le règlement budgétaire et financier du Pôle métropolitain joint à la délibération

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 12

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAUDEAU-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- L’instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur

Considérant :

Que le Pôle métropolitain de l’estuaire de la Seine à choisi d’appliquer la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- **Adopter** les durées d’amortissement à compter du 1^{er} janvier 2024 telles qu’elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Type de bien	Biens	Durées d’amortissement
Corporel C Incorporel I		
I	Frais d’étude, élaboration, modification et révision des documents d’urbanisme	10 ans
I	Frais d’étude non suivies de réalisation / frais d’insertion	5 ans
I	Logiciel	2 ans
C	Voiture	5 ans
C	Camion et véhicule industriel	5 ans
C	Mobilier	10 ans
C	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
C	Matériel informatique	3 ans
C	Matériel classique	6 ans
C	Coffre-fort	20 ans
C	Installation et appareil de chauffage	10 ans

C	Equipement garage et ateliers	10 ans
C	Plantations	15 ans
C	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonie	15 ans
C	Bien de faible valeur inférieure à 500€HT	1 an

- **Fixer** le seuil unitaire de 500€HT en deça duquel l'amortissement s'opérera en une seule année
- **Retenir** le principe de l'amortissement au prorata temporis
- **Dire** que les annuités d'amortissement ne seront pas arrondies à l'euro inférieur
- **Dire** que la présente décision prend effet pour les immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2024

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 26

Nombre de délégués suppléants présents : 12

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, COLSON Joël, GUESDON Alain, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : BEUCHEMIN Marc, GOUDAL Charlie, LOISON Marie-Françoise, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DE BAZELAIRE Stéphanie, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LECLERCQ Caroline, LEMOINE Sandrine, NIANG-FOUQUET Oumou,

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à GASTINNE Jean-Baptiste
THIBAudeau-RAINOT Florence à PHILIPPE Edouard
JAMET Danièle à AUBEY François

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, SCARANO Eric, VASSET Laurent, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, GALOPIN Martial, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, FRAQUET Denis, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MICHALOT Alain, SENINCK Régine,

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, MAHEUT Raynald, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Considérant :

Le souhait du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine d'adhérer au dispositif ACTES, afin de dématérialiser la transmission aux représentants de l'Etat des actes administratifs et financiers.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- **Approuver** le principe de télétransmission des actes administratifs et financiers soumis au contrôle légalité
- **Autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et tout documents y afférent
- **Autoriser** Monsieur le Président à acquérir un ou plusieurs certificats RGS et à financer le coût de remise d'une clé usb si nécessaire et de financer toute formation nécessaire à cette dématérialisation
- **Dire** que les crédits utiles sont inscrits au budget principal 2024 et aux budgets suivants.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

